

Cette épreuve comprend ~~trois~~ [deux] parties :

*Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.*

*Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé aux candidats de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.*

*Partie 3 - Raisonement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :*

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

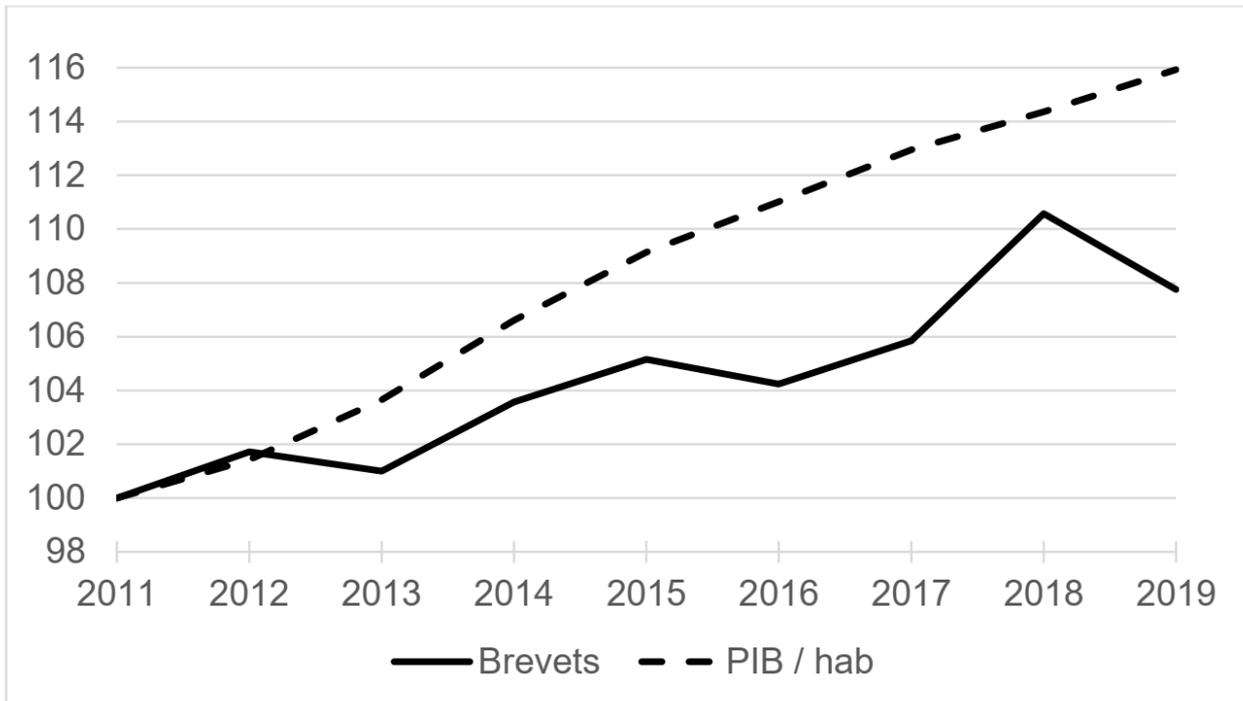
*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

**Première partie : Mobilisation des connaissances (8 points)**

Montrez que le progrès technique peut engendrer des inégalités de revenus.

**Deuxième partie : Étude d'un document (12 points)**

Évolution du nombre de brevets et du PIB par habitant (indice base 100 en 2011) au Royaume-Uni entre 2011 et 2019



**Questions :**

1. Caractériser l'évolution du nombre de brevets au Royaume-Uni entre 2011 et 2019. (2 points)
2. À l'aide du document et de vos connaissances, montrez le rôle des droits de propriété sur la croissance économique. (4 points)

## Correction

### Première partie : Mobilisation des connaissances (8 points)

#### Montrez que le progrès technique peut engendrer des inégalités de revenus.

Le progrès technique qui correspond à l'ensemble des innovations dans une économie, se traduit par des gains de productivité. Il peut néanmoins engendrer des inégalités de revenus.

Le progrès technique a pour effet la polarisation du marché du travail c'est-à-dire le déclin de la part des emplois situés au milieu de la distribution des qualifications (employés et ouvriers qualifiés) au profit à la fois des plus qualifiés (cadres et professions intermédiaires) et des moins qualifiés aux tâches non routinières, provoquant ainsi une hausse des inégalités de salaire.

- En effet le progrès technique entraîne une automatisation des tâches routinières effectuées par certains salariés (de l'industrie par exemple). Avec les innovations de procédés, des emplois sont détruits et la rémunération reste faible. Les innovations de procédés ont tendance à détruire des emplois puisqu'une innovation de procédés a pour objectif d'augmenter la productivité et se traduit souvent par une substitution capital-travail (remplacement du travail c'est-à-dire de la main d'œuvre par les machines, la robotisation ...). Plus les tâches sont routinières, plus la substitution capital-travail sera facile à réaliser (robotisation). On constate alors une pression à la baisse sur les salaires dans les secteurs concernés.  
Par exemple, la transition numérique fait disparaître des métiers non qualifiés aux tâches routinières ou a qualification moyenne

- Par contre, le progrès technique est biaisé en faveur des plus qualifiés, ce qui accroît les inégalités de revenus. Les entreprises qui innovent dans les produits préfèrent investir dans le capital humain et embaucher en CDI. En effet, pour que les salariés développent de nouveaux produits ou mettent en place leur production, ils doivent être qualifiés et avoir de l'expérience. Une entreprise qui investit dans le capital humain a tout intérêt à garder le plus longtemps possible ses salariés pour récolter les fruits de ses investissements. Elles n'hésitent donc pas à attirer les meilleurs (les plus productifs et donc *a priori* les plus qualifiés) avec des emplois stables et bien rémunérés.

Il y a là une complémentarité entre progrès technique et emploi qualifié. On constate donc des effets opposés sur l'emploi et les salaires, selon que le travail et le capital sont complémentaires ou substituables. La destruction créatrice, générée par une grappe d'innovations, accompagne ce mouvement et provoque simultanément une hausse du chômage dans les activités rendues obsolètes, et une hausse des revenus des acteurs concernés par les innovations.

- Dans le même temps, le progrès technique maintient la nécessité de travailleurs peu qualifiés dans les services produisant des tâches manuelles non routinières / services à la personne qui réclament du lien social (serveurs ou aides-soignants ..). Mais puisque ces emplois ne bénéficient pas des gains de productivité liés aux nouvelles technologies, leurs salaires demeurent faibles.

Nous assistons ainsi à un phénomène de polarisation de l'emploi. La diffusion du progrès technique participe à l'accroissement des inégalités économiques dont celles des revenus entre les différentes catégories de travailleurs.

### Deuxième partie : Étude d'un document (12 points)

#### Questions :

#### 1. Caractérisez l'évolution du nombre de brevets au Royaume-Uni entre 2011 et 2019. (2 points)

Le document proposé est un graphique qui cherche à décrire l'évolution du nombre de brevet et du PIB par habitant au Royaume Unis de 2011 et 2019.

Nous constatons ainsi que le nombre de brevet a augmenté de 8 % sur toute la période considérée même si cette progression a quelque peu baissé entre 2018 et 2019.

#### 2. À l'aide du document et de vos connaissances, montrez le rôle des droits de propriété sur la croissance économique. (4 points)

Les droits de propriété sont des institutions qui créent les marchés. C'est une des règles formelles juridiques qui permet de favoriser la croissance économique, l'accroissement de la création de richesses à long terme dans un pays donné. La mise en place de droits de propriété instaure la confiance entre les contractants. Les échanges sur les marchés correspondent à des échanges de droits de propriété. Le système juridique, le droit commercial doivent être en mesure de faire valoir ces droits de propriété en cas de litige entre contractants. En favorisant les échanges, les droits de propriété permettent les échanges qui nourrissent la croissance économique.

Pour les entreprises innovantes, le brevet qui est un exemple de droit de propriété, permet de s'assurer de pouvoir bénéficier d'un monopole temporaire de 20-25 ans sur l'exploitation de leurs innovations. Durant cette période,

devenant « price maker », les entreprises ont la possibilité d'accroître significativement leurs profits. C'est bien cet avantage sur la concurrence qui les incite à prendre le risque d'innover, le risque de financer la recherche et développement (R&D) alors que l'issue de celle-ci est incertaine.

S'il s'agit d'innovation de produit, l'accroissement de la demande qui pourraient en découler, tire la production qui elle-même contribue à la croissance économique. S'il s'agit d'innovations de procédé, les gains de productivité réalisés augmentent les revenus des participants à la production (profits, salaires, recettes fiscales) qui favoriseront la demande globale, facteurs à nouveau de croissance économique. Lorsque les innovations tombent dans le domaine public, elles peuvent alors être exploitées par tous favorisant l'émergence des innovations futures, facteurs d'une croissance à long terme.

Le document proposé permet de confirmer une corrélation positive entre droit de propriété et croissance économique. Effectivement le nombre de brevet au Royaume-Unis a progressé de 8% entre 2011 et 2019 et dans le même temps le PIB/habitant progresse aussi (à un rythme quelque peu plus rapide), soit une augmentation de 16% sur cette période. Ces brevets en servant d'incitation à réaliser des « super-profits », permettent de favoriser les innovations et la croissance économique par l'accroissement des marchés et les gains de productivité réalisés. Depuis, les brevets sont tombés dans le domaine public, favorisant d'autres innovations, elles même stimulant la croissance économique.

Ainsi les droits de propriété évoqués ci-dessus participent grandement à la croissance économique.